



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017



SOMMAIRE

PRÉSENTATION



4-9

10
11-13



CHIFFRES CLÉS 2017
FAITS MARQUANTS 2017

LE DÉVELOPPEMENT
& LA QUALITÉ
LES RESSOURCES HUMAINES
LA GESTION DES MOYENS
ÉCONOMIQUES



14-17

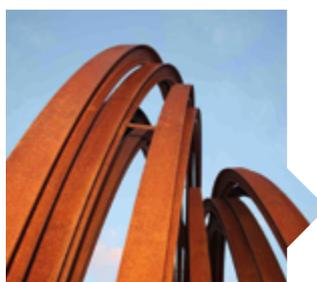
18-22

23-26

27-28

29-30

31



DONS

COMITÉ ÉTHIQUE
ET BÉNÉVOLAT

PERSPECTIVES 2018



Il me revient de tracer ce qu'a été l'année 2017.

Exercice périlleux mais combien riche tant notre association a su avancer malgré les contraintes que chacun connaît. **L'ARSEA** s'inscrit pleinement dans son environnement, à savoir des élections présidentielles avec son lot de surprise, l'électrochoc pour un certain nombre de partis « anciens » mettant en avant si besoin était ce que César disait des gaulois « ils sont avides de choses nouvelles ».

La question que je poserai c'est : à quel prix ?

Une volonté européenne affirmée, une ouverture aux marchés, un assouplissement (Ordonnances Macron) des procédures administratives mais aussi un souhait longtemps formulé d'une nouvelle convention collective qui, non plus se dessine, mais s'annonce de manière de plus en plus certaine avec pour socle l'addition de presque toutes les composantes de l'aide à la personne, ce qui préfigure de négociations complexes mais aussi d'une représentativité jamais connue !

Une économie en mutation plus rapide, plus capitalistique, plus oligopolistique avec des finances publiques qui explosent pour une demande sans cesse croissante et une volonté de maîtrise des dites dépenses.

Un secteur social qui va passer d'une organisation basée sur les statuts à une organisation basée sur les personnes, les individus. Quant au bénéficiaire, il aura un besoin et il sera libre de choisir son prestataire.

Cela se traduit aussi clairement par les réformes des retraites, du travail.

Et si la misère du monde semble ralentir, celle qui frappe à nos portes devient pour chacun de plus en plus insupportable et nous paraissions démunis face à cette dégradation de l'homme et de ses conditions d'existence. L'allongement de l'espérance de vie, le vieillissement de la population, dit plus clairement le cinquième risque, font de cette année 2017 une année de bouleversements sans nul doute rarement rencontrés et sans être devin l'avenir risque fort de continuer à ce rythme-là !

Notre association, forte de ses valeurs, de ses convictions mais aussi d'un professionnalisme qui, s'il doit continuer à s'adapter, a connu une année 2017 riche, forte, éprouvante tant par la mobilisation de ses professionnels, de son Conseil d'Administration, de ses bénévoles mais dont nous sortons renforcés.

Je tiens bien évidemment à mentionner l'arrivée de Gala à l'Arsea qui préfigure de la création d'un pôle de gestion locative (plus de 500 logements) mais également en termes de modernisation, la perspective des CPOM avec la nécessité impérieuse de repenser la direction générale et l'organisation des liens entre cette dernière et les établissements et services ; poursuivre l'accompagnement et la consolidation des structures IME ; et encore et toujours continuer à penser la nécessaire transversalité élaborée par tous les services et établissements, portée par les salariés qui pourront ensemble trouver des réponses encore plus adaptées aux bénéficiaires qui nous sont confiés.

Ce survol de l'année 2017 m'a fait prendre encore plus conscience que notre association dispose d'une richesse commune que nous nous devons d'exploiter davantage encore afin que ces prémisses de modernité de 2017 permettent aux bénéficiaires et aux salariés de mieux vivre d'un côté leurs parcours et de l'autre leur engagement.

Docteur Materné Andrès - Président

01 PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION :

Représentant de la société civile, l'ARSEA, dans une continuité historique, se positionne par ses engagements comme acteur des politiques publiques en matière sociale et médico-sociale.

Elle a été fondée en 1946 pour créer et gérer des établissements pour répondre aux besoins socio-éducatifs et pédagogiques d'une jeunesse en difficultés et à l'abandon au sortir de la guerre. L'association, fidèle à l'esprit des fondateurs, s'est constamment adaptée aux politiques publiques en matière sociale et médico-sociale. Elle a développé des actions en direction des personnes en situation de handicap (1960) et en direction des personnes en difficultés sociales (1980).

Depuis 1991 la mission de l'association est reconnue d'utilité publique.

Elle est aujourd'hui structurée en trois pôles d'action et gère 58 établissements et services.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SES MISSIONS ET SES ATTRIBUTIONS

Le Conseil d'Administration agit au nom de l'association et réalise tous actes et opérations qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale. Il définit la politique et les orientations de l'Association, veille à leur mise en œuvre, arrête les budgets et contrôle leur exécution.

Le Conseil d'Administration est composé de 16 membres élus et renouvelés par tiers tous les ans.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Dominique ADAM
Président de Chambre Cour d'Appel de Colmar
- Dr Materne ANDRES
Médecin honoraire des services d'anesthésie et réanimation SMUR et urgences
- Marie-José AUBURTIN
Consultante École Supérieure en Travail Educatif et Social-Strasbourg

« La mission de l'ARSEA, c'est avant tout pouvoir prendre en compte et accompagner des personnes dont la différence fait qu'elles ne peuvent pas être autonomes tout de suite, c'est ce regard différent de l'altérité qui nous interroge tous ».

René Bandol - Directeur Général

- Robert BECKER
Directeur Général des Services Mairie de Bischheim
- Christophe BOULE
Chef d'entreprise et consultant – Ancien administrateur de l'association Espérance
- François BRUNAGEL
Fonctionnaire Européen – Directeur du Protocole du Parlement Européen
- Charles CANTIN
Consultant
- Ibérica CZAJA
Directrice honoraire établissements ARSEA Haut-Rhin
- Adrien GIUBILEI
Président Directeur Général de société
- Jean-Marie HEYDT
Directeur Général de l'Association Générale des familles du Bas-Rhin
- Huguette NENNIG
Directrice Générale honoraire
- Albertine NUSS
Ancien Maire d'Ichtratzheim
- Claude RATZMANN
Ancien Président Association GALA
- Me Claude RINGEISEN
Notaire
- Jean Marie SCHANGEL
Directeur honoraire de l'ESAT de la Ganzau
- Sœur Danièle VETTER
Ancien administrateur ITEP
Pierre-Paul Blanck d'Ebersmunster

Des représentants des cadres de directions, des autres salariés et des instances représentatives du personnel siègent également à titre consultatif.

LE BUREAU

Désigné parmi les membres du Conseil d'Administration il est composé de 5 personnes au minimum. Il assure collégalement la gestion courante de l'Association ainsi que la préparation et la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration

SA COMPOSITION

- **Président**
Dr. Materne ANDRES
- **Vice-Présidente**
Mme Huguette NENNIG
- **Trésorier**
M. Jean Marie SCHANGEL
- **Trésorier adjoint**
M. Charles CANTIN
- **Secrétaire**
M. Robert BECKER
- **Secrétaire adjointe**
Mme Marie-José AUBURTIN.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

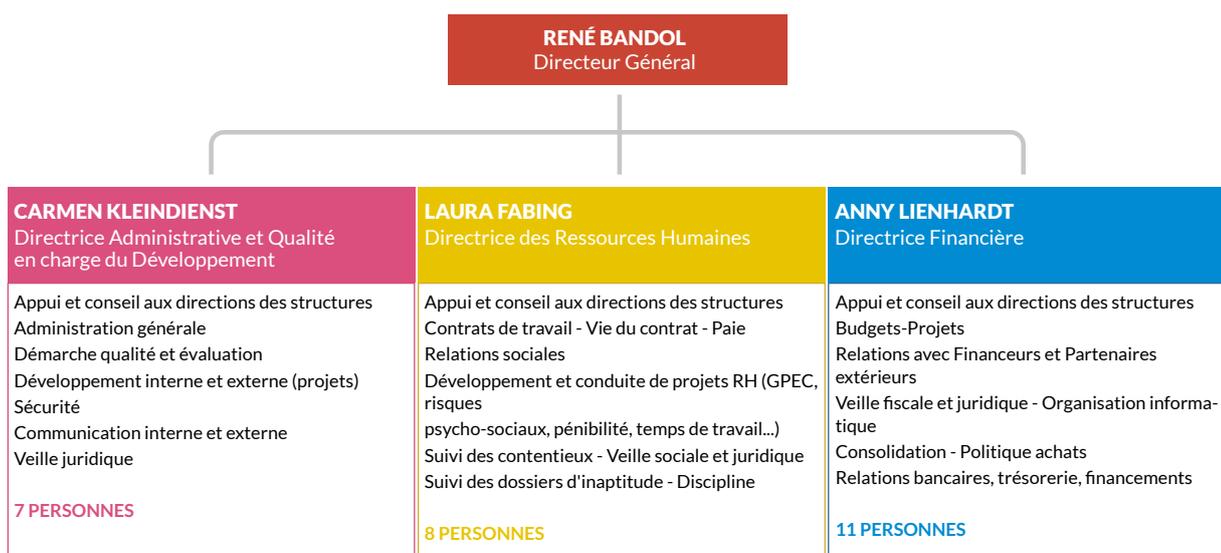
SES MISSIONS

La Direction Générale est l'exécutif du Conseil d'Administration. Outre le traitement de tous les objets de la vie associative, elle est en charge de la mise en œuvre de la politique associative, des actions de développement, de relations extérieures.

Elle a en responsabilité la gestion des établissements, les contraintes légales, le développement. Elle est organisée en 3 Directions : Développement Qualité/Communication, Ressources Humaines et Finances. Un directeur des Services Opérationnels devrait renforcer l'équipe de direction en 2018. Les établissements sont actuellement rattachés au directeur général.

La Direction Générale développe les fonctionnalités suivantes : budgets, comptabilité et finances, ressources humaines : gestion administrative et paie, développement RH et formation, système d'information, communication, qualité/gestion des risques, gestion du patrimoine, achats, veille réglementaire.

Outre la mutualisation de moyens, la Direction Générale assure la coordination et un appui aux établissements et services pour garantir un haut niveau de qualité d'accompagnement des bénéficiaires par l'ensemble des structures.



LES 3 PÔLES DE L'ASSOCIATION

LE PÔLE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Activité historique de l'Association, les missions de la protection de l'enfance sont résumées dans l'Article 1 de la loi du 14 mars 2016 : « La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits. »

PROTECTION DE L'ENFANCE



HANDICAP ET INSERTION



LE PÔLE DE HANDICAP INSERTION

Les missions du pôle Handicap – Insertion sont orientées vers l'inclusion et l'autonomisation des personnes en situation de handicap par un accompagnement éducatif, thérapeutique et par le travail.

LE PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les missions du pôle Développement Social sont tournées vers l'insertion et le logement de personnes adultes isolées, fragilisées et aux faibles ressources. Depuis quelques années la gestion des résidences seniors relève également de ce pôle. GALA, l'association qui rejoindra l'ARSEA au 1er janvier 2018 viendra renforcer ce pôle par diverses nouvelles actions logement.

DEVELOPPEMENT SOCIAL



VALEURS ET PROJET D'ASSOCIATION

Depuis plus de 70 ans, notre action s'inscrit dans une mission d'intérêt général visant la protection et l'émancipation des personnes fragilisées quelles que soient leurs difficultés ou leurs handicaps à travers un accompagnement personnalisé conduisant à leur réalisation personnelle et citoyenne. C'est dans cet esprit que l'ARSEA s'est fixé un impératif qui fédère et souligne ses finalités : « **une place pour chacun, un projet pour tous** ».

NOS VALEURS

Pour dynamiser ses trois pôles d'action, l'ARSEA s'appuie sur des valeurs qui s'inscrivent dans la longue tradition humaniste rhénane à l'écoute et au service de la personne, dans le respect de sa dignité et le souci de son épanouissement.

Elles s'articulent autour :

- du respect des droits, de la singularité et de la dignité de toute personne humaine
- de l'attachement à l'article 1 de la Constitution «la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale... Elle respecte toutes les croyances»
- de l'écoute et du dialogue pour des interventions portées par un esprit d'ouverture et de tolérance
- du refus de toute ségrégation associé à la volonté d'émancipation et d'inclusion sociale.



NOTRE ENGAGEMENT

L'ARSEA s'engage concrètement à garantir et protéger les libertés et droits fondamentaux des usagers

- Lutter contre toutes les formes de discrimination
- Défendre une vision du monde humaniste et solidaire
- Diffuser et mettre en œuvre une culture de la bienveillance
- Personnaliser une offre de qualité fondée sur la diversité des expériences
- Rester ouvert à la recherche, à l'innovation au regard de l'évolution des usagers
- Initier des partenariats pour favoriser des logiques de parcours et des démarches d'autonomisation
- Promouvoir un management fondé sur le respect, le dialogue et la responsabilité

NOTRE PROJET D'ASSOCIATION 2016-2020 REPOSE SUR QUATRE GRANDS OBJECTIFS :

- **Repenser la gouvernance associative pour un fonctionnement pertinent et ouvert.**
- **Rechercher de la cohérence et de l'efficacité dans l'action associative.**
- **Apporter des réponses territorialisées, conjuguant des compétences à travers des partenariats ciblés.**
- **Élaborer une stratégie de communication à l'interne et à l'externe.**

IMPLANTATIONS

À partir de ses implantations l'ARSEA intervient sur toute l'Alsace

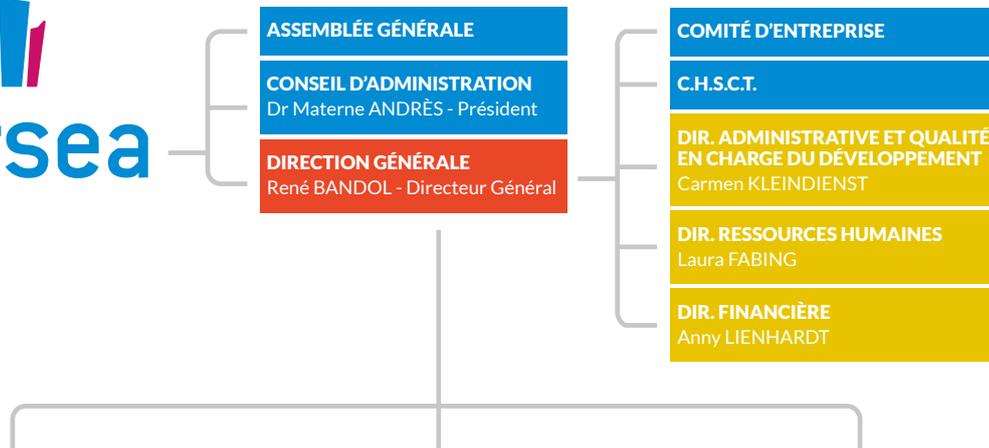
- ERSTEIN**
 - 📍 Résidence d'accueil Le Courlis
- VILLÉ**
 - 🏠 Centre éducatif renforcé du Val de Villé
 - 👤 - Le Kreuzweg
 - 👤 - Les Sources du Climont
- DAMBACH**
 - 📍 Le relais du Bernstein
- EBERSMUNSTER**
 - 📍 Institut thérapeutique Ebersmunter éducatif et pédagogique Pierre-Paul Blanck
 - 📍 Service d'action spéciale et de soins à domicile Pierre-Paul Blanck
- SÉLESTAT ET BAS-RHIN**
 - 📍 Établissements et services Espérance
- COLMAR**
 - 📍 Institut médico-éducatif Les Catherinettes
 - 📍 Institut médico-professionnel Les Artisans
 - 📍 Centre d'accueil et de rencontre pour adultes handicapés
 - 📍 Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
 - 📍 Centre d'action médico-sociale précoce
 - 👤 Antenne service d'investigation éducative 68
 - 👤 Service d'action éducative en milieu ouvert
 - 👤 Service de mesures d'investigation de proximité
 - 👤 Service éducatif de réparation pénale
- MUNSTER**
 - 📍 Centre d'accueil et de rencontre pour adultes handicapés
- WINTZENHEIM**
 - 📍 Service d'accompagnement à la vie sociale
 - 📍 Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
- EGUISHEIM**
 - 📍 ESAT Solidarité Du Rhin (SDR)
- BIESHEIM**
 - 📍 Antenne ESAT SDR
- NEUF BRISACH**
 - 📍 Service d'accueil de jour SDR
 - 📍 Service d'accompagnement à la vie sociale



- WISSEMBOURG**
 - 📍 Antenne institut médico-pédagogique Les Glycines
 - 📍 Sessad 67 ARSEA, site Haguenau antenne Wissembourg
- WOERTH**
 - 📍 Résidence séniors
- HAGUENAU**
 - 📍 Institut médico-pédagogique Les Glycines
 - 📍 Sessad 67 ARSEA, site Haguenau
- OBERHOFFEN**
 - 📍 Résidence séniors
- STRASBOURG**
 - 👤 Restaurant d'insertion Île aux épis (OPI)
 - 📍 Prévention spécialisée (OPI)
 - 👤 Service d'investigation éducative 67
 - 👤 Service d'action éducative en milieu ouvert 67
 - 👤 Établissement éducatif et pédagogique Château d'Angleterre
 - 👤 Services mineurs non-accompagnés et jeunes majeurs
- ERSTEIN**
 - 📍 GALA (gestion et accompagnement vers un logement autonome)
- DAMBACH**
 - 📍 Service d'intervention sociale
- EBERSMUNSTER**
 - 📍 Service formation professionnelle continue
- MARCKOLSHEIM**
 - 📍 Institut médico éducatif Eurométropole, site Roethig, site Ganzau, site Simone Veil
- BIESHEIM**
 - 📍 Établissement et services d'aide par le travail la Ganzau
- NEUF BRISACH**
 - 📍 Centre d'accueil pour adultes handicapés mentaux
- MULHOUSE**
 - 📍 Service d'accompagnement à la vie sociale
 - 📍 Sessad 67 ARSEA, site Strasbourg
 - 📍 Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés 67
 - 📍 Maison d'accueil spécialisée (accueil de jour)
- MULHOUSE**
 - 👤 AEMO 68 avec hébergement
 - 👤 Foyer René Cayet
 - 👤 Centre éducatif fermé
 - 👤 Foyer Les Hirondelles
 - 👤 Établissement éducatif et pédagogique, Centre de la Ferme
 - 👤 Service d'investigation éducative 68
 - 📍 Institut médico-pédagogique Jules Verne
 - 📍 Service d'éducation spéciale et de soins à domicile, Jules Verne

- 📍 PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
- 📍 PÔLE HANDICAP AVEC PRISE EN CHARGE ENFANTS AUTISTES
- 👤 PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

LES STRUCTURES AU 01.01.2018

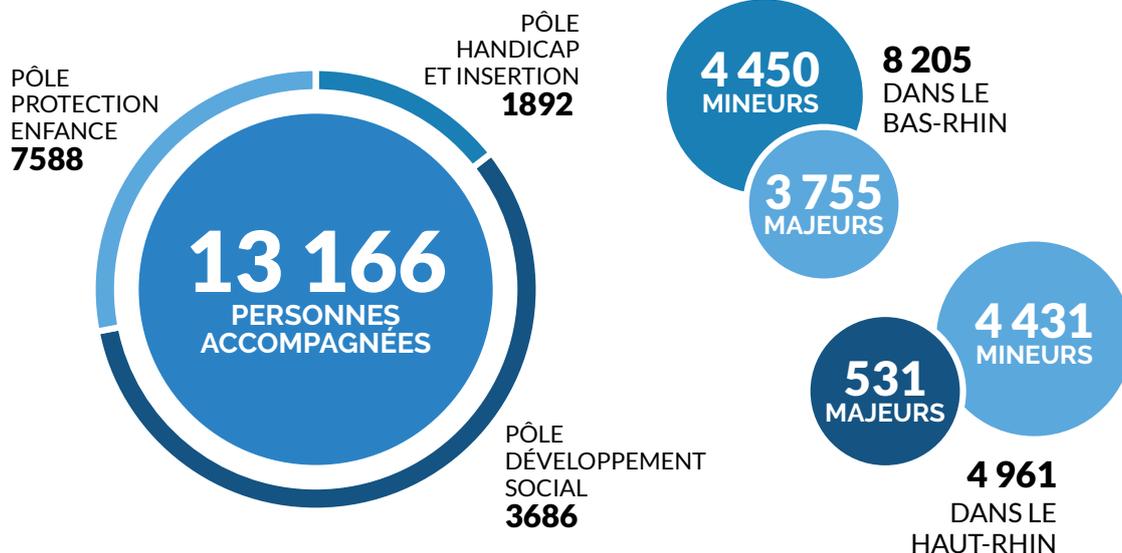


PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE		PÔLE HANDICAP ET INSERTION		PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
POLE 67	POLE 68	POLE 67	POLE 68	POLE REGIONAL
SIE Strasbourg Christophe MECHINE	SIE 68 - SIE Riediesheim - SIE Antenne Colmar MIP Riediesheim Jean DUMEL	IME Eurométropole ARSEA - Site Simone Veil* Lingolsheim - Site Roethig* Strasbourg - Site Ganzau* Strasbourg Claudine RIEDEL	IME - IMP Les Catherinettes* Colmar - IMPro Les Artisans* Colmar Véronique SIMON	SIS RSA Accompagnement bénéficiaire Strasbourg EMS MOUS Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale Strasbourg
OPI Strasbourg - Prévention Spécialisée - Rest. d'insertion «Ile aux Epis» Michel HAMM	AEMO 68 - Site AEMO Colmar - Site AEMO Mulhouse - Site AEMO Hébergement Mulhouse René BANDOL	ESAT La Ganzau Strasbourg Véronique KRETZ	CARAH Colmar CARAH Munster SAJ Solidarité Du Rhin Neuf-Brisach SAVS Wintzenheim SAVS Solidarité Du Rhin Neuf-Brisach SAMSAH Wintzenheim Catherine PHILIPPE	Établissements et Services Espérance : - CHRS Sélestat - Maison Relais du Bernstein Dambach-La-Ville - Résidence accueil Le Courlis Erstein - LAME Sélestat - Micro crèche Sélestat - Colocation coachée Sélestat Molsheim - Logements d'insertion Alsace Centrale - LAPPY Erstein + EMS - RSA Accompagnement bénéficiaire EMS + Molsheim - Actions médiation EMS + Alsace Centrale - AGAP Accompagnement Global et Accompagnement Professionnel EMS - ASLL Accompagnement Social Lié au Logement EMS + - AC ALT Actions Logement Temporaire Marckolsheim - Veille sociale ComCom Sélestat - Résidence SENIORS Oberhoffen-sur-Moder - Résidence SENIORS Woerth (gestionnaire des RSO pour le compte d'OPUS 67) Michaël NAPOLI
AEMO 67 Strasbourg SERP Antenne Strasbourg Thomas RESCH	SERP Colmar Thomas RESCH	CAAHM Strasbourg MAS Strasbourg SAVS Strasbourg SAMSAH Strasbourg Florence NEFF	CAMSP Colmar SESSAD Les Catherinettes Colmar Charles LUTTRINGER	GALA Sami BARKALLAH
EEP Château d'Angleterre Bischheim - EEP-MNA et Jeunes Majeurs Philippe WEHRUNG	Foyer René Cayet Mulhouse Lucie MONTANARO	IMP Les Glycines Haguenu IMP Les Glycines antenne Wissembourg SESSAD 67 - Site Strasbourg* - Site Haguenu Wissembourg* Françoise TOURSCHER	ESAT Solidarité Du Rhin - Site Éguisheim - Site Biesheim Véronique KRETZ	STRASBOURG Service Formation Professionnelle Continue
CER Val de Ville - Le Kreuzweg Le Hohwald - Sources du Climont Urbeis Serge ANSTETT	CEF Mulhouse Marie Pierre CLERC	ITEP-SESSAD Pierre-Paul Blanck Ebersmunster Yves ALBERTI	IMP Jules Verne* Mulhouse SESSAD Jules Verne Mulhouse Véronique KRETZ	

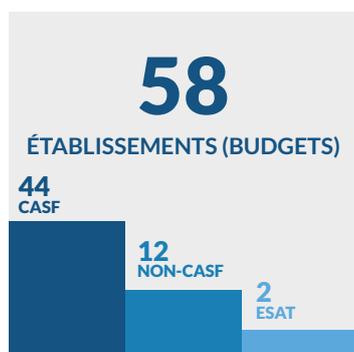
(*)Établissements accueillant des enfants ou adolescents présentant un trouble du spectre autistique

02 CHIFFRES CLÉS

ACTIVITÉ 2017



MOYENS 2017



1 257 SALARIÉS

Dont nombre de salariés en contrats aidés :
28 - CUI/emploi d'avenir / CDDi

1 125,82 ETP

Equivalent Temps Plein

FAITS MARQUANTS

QUELQUES REPÈRES D'ACTIVITÉ

03

2

**ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES DONT
1 EXTRAORDINAIRE**

7

**RÉUNIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

9

**RÉUNIONS
DE BUREAU**

1

**SÉMINAIRE
GOUVERNANCE/
DIRECTEURS
D'ÉTABLISSEMENT**

15

**RÉUNIONS
AVEC LES
DIRECTEURS
DE STRUCTURES**

13

**RÉUNIONS
DU COMITÉ
D'ENTREPRISE**

5

**RÉUNIONS
DU CHSCT**

JANVIER/FÉVRIER

- Présence du Président et du Directeur Général aux cérémonies des vœux des collectivités et de la Justice
- Acquisition d'une maison appartenant à la Fondation d'Auteuil à Schiltigheim pour y reloger des jeunes du Château d'Angleterre pendant les travaux de rénovation et de restructuration de l'internat
- COPIL Centre Educatif Fermé Mulhouse
- Réunion au Conseil Départemental 67 concernant la prise en charge des mineurs non accompagnés
- Visite du Château d'Angleterre par le Vice Président du Conseil Départemental
- Rencontre avec le Rotary de Sélestat
- Participation à la réunion du lancement de la constitution de la Communauté psychiatrique du Haut-Rhin

MARS/AVRIL

- Participation à la réunion d'échange organisée par la Préfecture du Bas Rhin sur les relations des populations des quartiers prioritaires avec les services publics
- Visite de la sous préfète de Wissembourg à l'IMP Les Glycines de Haguenau
- Départ à la retraite de Mme Ibérica CZAJA Directrice multisites Haut Rhin
- Visite du logement témoin de la résidence seniors Woerth dans la perspective de la gestion de la résidence
- Réunion d'intégration des nouveaux salariés
- Portes Ouvertes ESAT Solidarité du Rhin Eguisheim
- Dépôt d'un dossier de 7 projets « Une réponse accompagnée pour tous » en réponse à l'appel à candidature ARS/MDPH
- Création de l'IME ARSEA Eurométropole par regroupement administratif et organisationnel de 3 structures et nomination de Madame RIEDEL en qualité de Directrice
- Création du SESSAD ARSEA 67 par regroupement administratif et organisationnel de l'ensemble des SESSAD du Bas Rhin et nomination de Madame Françoise TOURSCHER en qualité de directrice
- Confirmation de Mme CZAJA en qualité de marraine du GEM le Second Souffle de Colmar
- Validation du projet SEADR projet mutualisé de placements à domicile et d'accueils séquentiels entre le foyer René Cayet et le Foyer des Hirondelles Mulhouse/Brunstatt
- Signature de la charte Qualité des CEF adhérents à la CNAPE, cette charte comporte 10 principes engageant les associations gestionnaires de CEF

MAI/JUIN

- Réunions de travail avec l'association Foyer Marie Madeleine d'Illkirch et dépôt d'un dossier pour la création de 40 places de mise à l'abri mère-enfants au titre de l'aide sociale
- Réunion de travail avec le directeur territorial de la PJJ
- Séminaire annuel gouvernance et directeurs
- Réunion de travail avec l'Eurométropole suite transfert de compétence de la prévention
- Visite par un ministre Russe de la classe délocalisée de l'IMP Montagne Verte au collège Maxime Alexandre de Lingolsheim
- Festival au Château d'Angleterre et représentation théâtrale du TNS avec la participation des jeunes du Château d'Angleterre
- Remise Ordre National du Mérite à MP CLERC Directrice CEF
- 10ème anniversaire du relais du Bernstein Dambach
- Réunion partenariale Adèle de Glaubitz pour mise en œuvre des projets plateforme Médico-Sociale et SESSAD Précoce
- Elections professionnelle par vote électronique pour la première fois à l'association
- Décision de renforcer la sûreté des établissements et services
- Approbation du projet de traité fusion avec GALA qui sera soumis pour approbation à l'assemblée Générale extraordinaire
- Nomination de Madame Catherine PHILIPPE à la direction des établissements handicap adultes du 68 hors ESAT
- Validation des comptes combinés de l'association



FAITS MARQUANTS

SEPTEMBRE/OCTOBRE

- Annonce de la baisse des financements SAVS 68 en 2018
- Renégociation des prêts contractés pour différents établissements
- Remise des médailles du travail à 38 salariés de l'association
- Démission de 2 administrateurs : Messieurs Yves BUR et Marc SCHAEFFER et accueil de 2 nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration / Madame Iberica CZAJA et Monsieur Claude RATZMANN
- Signature d'une convention Mineurs Non Accompagnés pour 3 ans avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin avec une capacité d'accueil de 70 places minimum et 125 maximum à fin 2017
- Regroupement des services SAMSAH, SAVS, SESSAD et Socio Judiciaire dans des locaux situés 89 avenue de Colmar à Strasbourg
- Reconduction du Bureau par le Conseil d'Administratoin
- Visite des locaux GALA et rencontre des gouvernances
- Remise d'un don par le LIONS Orangerie à l'IMP La Montagne Verte
- Rentrée de l'IME site Simone Veil (anciennement Montagne Verte) dans les nouveaux bâtiments
- Inauguration de la résidence séniors Woerth
- Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire ARSEA
- Copil CER Val de Villé
- Lancement du projet de modernisation du système d'information
- Conférence de l'ARSEA au FEC « Etre adolescent aujourd'hui. Un risque pour qui ? »
- Lancement procédure de recrutement du directeur des services opérationnels
- Entrée en contact avec maire de Fénétrange pour partenariat sur des projets dans le champ du handicap

NOVEMBRE/DÉCEMBRE

- Rencontre avec Mme Virginie CAYRE Directrice déléguée ARS et ses collaboratrices pour présentation du champ du handicap
- Seconde matinée d'intégration de l'année des nouveaux salariés
- Concert organisé par le LIONS Club de Truchtersheim au projet de l'IME site Simone Veil
- Inauguration du nouveau bâtiment de l'IME Lingolsheim
- 4ème marché de Noël des établissements Protection de l'Enfance au Château d'Angleterre
- Nomination de M. Sébastien SCHMITT à la Direction Du Foyer les Hirondelles de Brunstatt et départ à la retraite au 1.1.2018 de Mme Chantal CROUZAT



04 DÉVELOPPEMENT & QUALITÉ : DYNAMISME ET MODERNITÉ

BILAN PROJETS

7 PROJETS DÉPOSÉS

8 NOUVEAUX PROJETS
MIS EN OEUVRE

5 DÉVELOPPEMENTS D'UNE
PRESTATION EXISTANTE

DÉVELOPPEMENT

On note une nette diminution des appels à projets pour des créations pérennes dans le champ du handicap et de la Protection de l'Enfance.

Par contre, de forts besoins pour des publics en situation de précarité, de mise à l'abri ou d'insertion (compétence DDCCS/CD ou Eurométropole) se font jour.

L'accueil des mineurs non accompagnés liés aux flux migratoires a fortement mobilisé le Département du Bas Rhin et l'association a répondu aux besoins de prise en charge singuliers (travail important sur le versant administratif, santé, langue...) sans que nous sachions la nature des flux migratoires à venir et ce pour des dispositifs qui au départ sont expérimentaux.

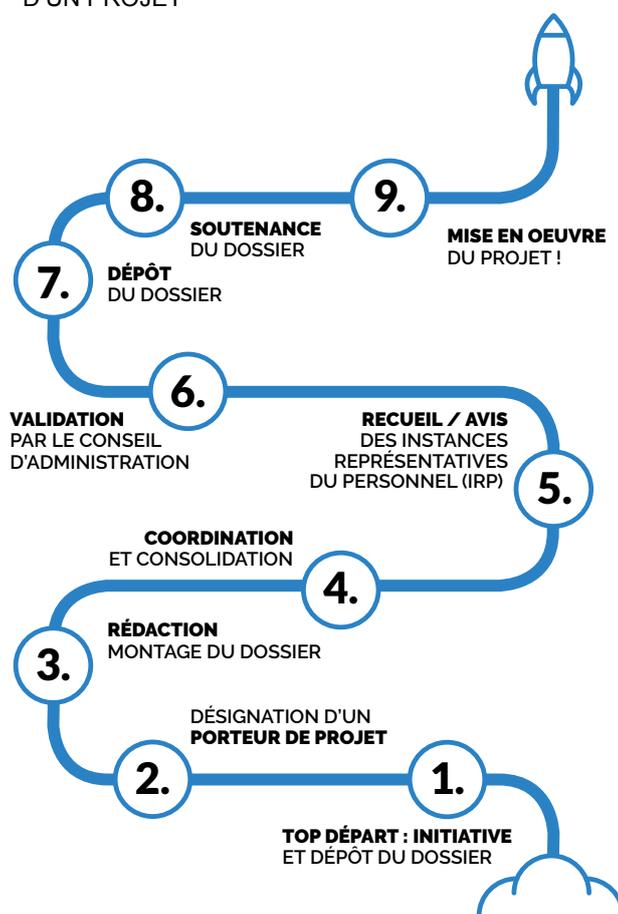
Des appels à projets des organismes publics pour des actions ponctuelles à financement non pérennes d'une durée d'une année se multiplient. Ils permettent d'obtenir des financements pour tester une action innovante ou complémentaires à l'accompagnement déjà proposé. Cette nouvelle façon de concevoir ces projets oblige les associations en cas de non renouvellement à pouvoir redéployer les professionnels ou à licencier.

Néanmoins ces modes de financement sont administrativement lourds et ne permettent pas de fonctionner sur les bases sécurisées et sereines nécessaires à l'accompagnement des publics précarisés dont nous nous occupons.

Notons enfin que nos établissements se saisissent d'avantage des opportunités de financement de projets et d'actions proposés par les Fondations en particulier la Fondation de France dans le cadre d'appel à projets thématiques.

Balancier entre un mouvement perpétuel de nouveaux projets sollicitant et faisant croître l'expertise de l'ARSEA cette dynamique impacte très lourdement les directions et les fonctions supports de la Direction Générale.

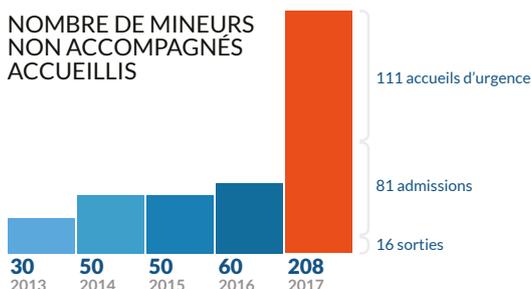
ITINÉRAIRE D'UN PROJET PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE D'UN PROJET



ZOOM SUR DEUX ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

PRISE EN CHARGE DES MINEURS NON ACCOMPAGNES (MNA) 67

Echange avec Philippe WEHRUNG, directeur de l'EEP Château d'Angleterre
Eléments statistiques :



Ces jeunes ont entre 16 et 17 ans. Ils sont originaires principalement du Pakistan, de la Guinée, du Mali, de l'Algérie, d'Albanie, d'Afghanistan, de Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure du Tchad, du Bangladesh, de la Somalie, du Congo, de la RDC, du Sénégal, de l'Arménie. Leurs parcours d'émigration ont laissé des traumas importants qu'ils mettront plusieurs années à exprimer et à évacuer.

L'accueil des MNA pour l'ARSEA s'est accentué en 2017 avec la signature d'une nouvelle convention avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin pour

SERVICE ÉDUCATIF D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE RENFORCÉ (SEADR) 68

Ce projet qui s'appuie sur une mutualisation de moyens entre le Foyer René Cayet de Mulhouse et le Foyer les Hirondelles de Brunstatt répond à une demande du Conseil Départemental du Haut-Rhin. Il s'agit d'une pratique mise en place pour répondre à des situations familiales et des jeunes en très grandes difficultés ayant de longs parcours en internat ou en errance. La création du SEADR se fera par redéploiement d'une partie des moyens financiers et humains de chaque structure et transformation de places d'internat en placement à domicile (PAD) et accueil séquentiel. Il s'adressera à des adolescents filles et garçons de 13 à 17 ans, voire plus.

Le service constitue une alternative au placement classique et participe à l'adaptation du dispositif de Protection de l'Enfance en remplaçant les parents en situation de responsabilité face à leur enfant, avec la mise en place d'une évaluation tripartite mineur, famille, institution et ASE tous les trois mois.

une durée de 3 ans qui porte la capacité de l'EEP Château d'Angleterre de 70 à 150 places. La durée de l'accueil est en moyenne de 18 mois et durant cette période les jeunes sont accompagnés vers l'autonomie : scolarisation (collège, lycée), régularisation de la situation administrative, entrée en formation le plus souvent en alternance (secteurs privilégiés : bâtiment, restauration et des exceptions comme la navigation fluviale, mécanique, graphisme). A la majorité les jeunes sont orientés sauf exception vers le service Jeunes Majeurs de l'EEP pour leur permettre de terminer le parcours vers l'autonomie qui a été engagé.



NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION

Lancé lors du séminaire annuel gouvernance/cadre de direction, la refonte du système d'information (SI) de l'association devient réalité. Les objectifs visent plusieurs axes, performance, modernité et sécurité numérique. L'association sera accompagnée dans la réalisation de ce chantier par un consultant externe avec l'appui de plusieurs administrateurs experts dans ce domaine.

Première étape de la démarche projet : état des lieux et audit de l'existant.

La mise en œuvre d'un dossier unique de l'utilisateur (recommandation forte de l'ARS) fera partie du chantier, de même que le déploiement de l'outil planning des salariés, déjà disponible mais non exploité jusque-là (voir développement dans la partie RH).

Durée prévisionnelle du chantier 3 ans.

MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CPOM

L'association est désormais fixée sur la date de contractualisation CPOM pour les établissements relevant du champ du handicap (ARS et financement conjoint ARS/CD) : signature fin 2019 et mise en œuvre le 1er janvier 2020.

Madame Marie-José AUBURTIN, membre du conseil d'administration s'est chargée de synthétiser les attendus de la réforme, extraits : « La contractualisation permet une recombinaison de l'offre au regard des besoins et une transformation du mode de financement qui devrait favoriser les transversalités entre secteurs et diversifier l'offre d'accompagnement.

Ces nouvelles modalités favorisent les parcours en décloisonnant les catégories d'établissements, en facilitant les passages entre secteurs : sanitaire, médico-social, social.

Cet ensemble de réformes impose :

- une démarche réflexive qui fait du projet personnalisé le pivot du projet d'établissement, la consultation de l'utilisateur quel que soit son état de vulnérabilité devient un incontournable
- une vigilance sur l'évolution des compétences des professionnels, notamment en ce qui concerne la coordination de parcours, les méthodes et techniques d'accompagnement des personnes

- l'accent devra être mis sur l'analyse des pratiques, la formation continue
- la mise en place de dispositifs diversifiés est au cœur de la réforme pour permettre d'aller vers des pratiques inclusives
- une dynamique d'accompagnement par les pairs est préconisée, la consultation et l'appui des associations représentatives des usagers deviennent la règle
- le développement de l'expertise des usagers fait partie des préconisations de la mission «DESAULLE»

La construction du premier CPOM est un fort enjeu pour les deux années à venir pour l'ARSEA et l'ensemble des établissements. Elle devra être étendue à l'ensemble des secteurs.

Parcours du bénéficiaire, évaluation, mais aussi la possibilité d'une réorganisation de l'association devront réaffirmer (par une augmentation sensible des ressources de la direction générale) le développement stratégique de l'ARSEA et son implantation tant dans ses cœurs de métiers que de son implantation territoriale.

INTÉGRATION DE L'ASSOCIATION GALA

Tout au long de l'année les 3 directions du siège de l'association en lien avec le Président et la direction de GALA accompagnés de leur conseil ont déployé une conduite de projet pour finaliser administrativement et juridiquement cette opération. Il s'agit pour l'ARSEA de la 5ème opération de cette nature, pour autant aucune démarche ne mûrit et ne s'opère de manière identique. 2 cultures doivent se rencontrer, s'approprier et avancer ensemble jusqu'au point d'orgue qu'est la signature du traité de fusion voulue par les 2 associations.

Soulignons le bon esprit dans lequel se sont déroulés ces mois de préparation et gageons que les cultures d'entreprises sauront se rencontrer au bénéfice des personnes les plus démunies que nos associations accompagnent.

Le traité approuvé par les Assemblées Générales extraordinaires des 2 associations entrera en vigueur le 31 décembre 2017.

Le parc locatif de l'association désormais constitué de plus de 500 logements avec l'arrivée de GALA devrait justifier la création d'un véritable pôle de gestion locative et technique qui s'appuiera sur l'organisation déjà mise en place au niveau de Gala en lien avec le service de la Direction Générale de l'ARSEA.

ZOOM SUR LA NOUVELLE ACTIVITÉ « SÉCURITÉ PATRIMOINE » AU SEIN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Philippe BARRE – Responsable Sécurité Patrimoine

Arrivé en septembre 2016 au sein de la Direction Générale, à la suite de la création du poste à l'ARSEA, il relève de la Direction Administrative et Qualité.

Sa mission consiste à coordonner la prévention des risques liés aux personnes, aux biens et au matériel ; à s'assurer de la maintenance des équipements et de la continuité d'exploitation des installations techniques des établissements.

En matière de sécurité incendie, les établissements avec hébergement sont particulièrement dans son viseur et la modernisation des équipements est la règle en cas de défaillance ou de nécessité de renouvellement.

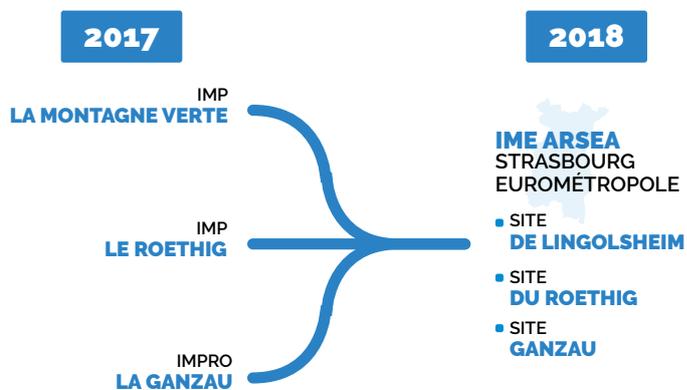


Philippe Barre intervient également sur des besoins organisationnels et réglementaires des structures gérées. Il a notamment supervisé les deux déménagements de l'année 2017 : l'IME site Simone Veil et le regroupement de 4 services au 89 avenue de Colmar à Strasbourg dans des locaux mutualisés.

Il veille à la mise en place et/ou l'actualisation des documents uniques de prévention des risques professionnels et favorise leurs appropriations auprès des directions, équipes et instances représentatives du personnel. Enfin et non des moindres, il s'assure du maintien du patrimoine immobiliser de l'association en accompagnant les directeurs et les équipes techniques du site dans l'entretien des bâtiments.

Nul doute que les journées de M. BARRE sont bien remplies et que son arrivée à l'ARSEA constitue une vraie valeur ajoutée en termes de prévention et gestion des risques pour l'association.

NOUVEL IME



QUALITÉ : L'APPROPRIATION DES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Références incontournables des bonnes pratiques professionnelles et dans le développement de la culture de la bientraitance les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de l'ANESM et leur prise en compte sont également un point de référence dans les évaluations de la démarche qualité dans laquelle sont engagés l'association et chacun des établissements gérés.

Si les RBPP sont généralement mises à disposition et facilement accessibles par les équipes, il est important que chaque professionnel s'en approprie les contenus : cela nécessite a minima, du temps, de la motivation, de la réflexion et du partage.

Aussi avons-nous soutenu et encouragé la démarche de Madame Martine FELTOU, cadre intermédiaire dans un établissement adulte du champ du handicap, inscrite dans un cursus de formation Licence professionnelle GRH « Formation - accompagnement » d'animation et de de coordination d'une action réflexive et d'échange visant à créer / développer des outils ou stratégies pour faciliter ce travail d'appropriation au sein des établissements respectifs. La forte participation de ses collègues cadres intermédiaires est un indicateur d'intérêt pour la démarche.

05 RESSOURCES HUMAINES, LE PARTAGE D'UN PROJET COMMUN

DIALOGUE SOCIAL

L'année 2017 fut marquée par le renouvellement de nos Instances Représentatives du Personnel (IRP) que sont les Délégués du Personnel (DP), le Comité d'Entreprise (CE) et le Comité d'Hygiène de Santé et des Conditions de Travail (CHSCT).

A cette occasion, l'ARSEA a fait le choix de s'inscrire dans la modernité en recourant au vote électronique. Dans notre configuration géographiquement dispersée, le recours à cette modalité de vote est une évidence particulièrement pour le CE qui requiert une centralisation de bureau de vote. Acteurs de la démarche, les partenaires sociaux ont signé un accord d'entreprise à cet effet.

L'ARSEA s'est saisie de ces nouvelles élections pour mettre en place des Délégués du Personnel en cohérence avec les mutualisations de ses Directions. Ainsi des sites d'établissement ont été regroupés afin de ne faire qu'un et de procéder à une élection unique nous menant à des établissements ayant entre 6 et 10 Délégués du Personnel (titulaires et suppléants) provenant de 3 sites différents. Ce choix en cohérence avec nos organisations a été partagé par nos élus et inscrit dans notre Protocole d'Accord Préélectoral. Au travers de ces mutualisations d'IRP, la représentativité de chaque site a été assurée de par les syndicats qui ont veillé à avoir sur leur liste des salariés représentatifs et dans le respect de la parité homme/femme nouvellement imposée.

Plus de 62% de nos professionnels ont participé à ces élections donnant majoritairement la CFDT avec 69,84% des suffrages exprimés au premier tour du CE et représentatif FO avec 15,22% des suffrages. La CGT en ayant obtenu 9,96% des suffrages n'est pas représentative mais siège également au CE et la CFTC n'ayant obtenu que 4,98% des suffrages a perdu sa représentativité et ne siège plus au CE.

A l'aune des ordonnances Macron et face au renouvellement de certains élus, l'ARSEA a su maintenir la qualité de son dialogue social. Elle a à ce titre négocié 7 nouveaux accords d'entreprise dans le cadre des NAO, dans la continuité des années précédentes. Une réflexion innovante autour d'un accord portant sur la mise en place d'une indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo a également été initiée.

FORMATION

En 2016, nous avons élaboré notre nouvelle note triennale d'orientation de la formation professionnelle 2017 – 2019 s'appuyant sur les remontées de l'ensemble des professionnels de l'ARSEA avec notamment pour principaux axes de formation : la prévention de la radicalisation, l'autisme, la modernisation de l'outil de travail et la posture du manager.

Nos orientations s'articulent également autour de nombreuses actions de formation transversales réunissant des professionnels de l'ARSEA d'établissements différents et parfois de métiers différents. Ces formations permettent à nos professionnels de confronter leurs pratiques, de construire une identité professionnelle commune et ainsi de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Association.

Fin 2017, l'ARSEA a organisé quatre sessions de formation sur l'accompagnement au changement pour 56 de ses Chefs de service. Cette formation s'inscrit dans un projet plus global qui prendra forme courant 2018 portant sur la redéfinition de la fonction de cadre intermédiaire.

Convaincue de l'importance de la formation, pour 2017, l'ARSEA a fait le choix de maintenir sa cotisation à hauteur de 2,3% de la masse salariale pour la formation professionnelle soit 0,3% de plus que l'année 2016 et que notre obligation conventionnelle.

DÉPLOIEMENT LOGICIEL DE GESTION DES TEMPS

Pour cette année 2017 et en cohérence avec l'évolution de son système d'information, l'ARSEA a fait le choix de déployer pour l'ensemble de ses établissements un logiciel de gestion des temps afin à la fois de sécuriser son organisation mais également de faciliter son fonctionnement. Le prestataire retenu, CEGI, permettra d'assurer un lien direct avec la paie et contribuera ainsi à fluidifier notre gestion quotidienne. Les professionnels de l'ARSEA auront accès à un portail salarié qui leur permettra non seulement de saisir leurs demandes de congés mais aussi d'avoir accès à leurs horaires.

Après une réunion de lancement avec les Directeurs et Chefs de Services de l'ARSEA, les établissements pilotes ont été désignés par l'ARSEA. Ils sont au nombre de 6 : le CEF, l'EEP Centre de la Ferme, le SIE 67 et 68, l'IME Colmar site des Catherinettes et site des Artisans et la Direction Générale. Ces établissements, le service RH, notre trésorier administrateur ainsi qu'un membre de notre Commission Planning ont participé à des journées d'audit pour définir le paramétrage de chaque type d'établissement : internat, milieu ouvert et semi-internat. Après des formations organisées au premier semestre 2018, ils auront pour mission d'expérimenter le logiciel et de le faire le cas échéant évoluer avant de le déployer aux autres établissements. Ils seront également ressources auprès de leurs pairs qui bénéficieront d'un déploiement progressif à partir de 2019.

ACCUEIL DES NOUVEAUX EMBAUCHÉS

Comme chaque année, l'ARSEA organise deux matinées d'intégration pour ses nouveaux embauchés. A ce titre, 62 personnes ont été accueillies par le Président et Directeur Général de l'ARSEA au sein de l'ESAT de la Ganzau. Les matinées de présentation de notre Association et d'échanges se sont suivies d'un déjeuner convivial au sein du CAT Etoile.

MOBILITÉ DE NOS PROFESSIONNELS

Une mission précieuse de notre politique RH est de faciliter les mobilités de nos professionnels qu'elles soient verticales, horizontales ou géographiques. Ce travail s'effectue au quotidien en étroite collaboration avec les Directeurs de nos établissements et s'intègre dans la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences s'appuyant notamment sur nos Entretiens Professionnels et nos Entretiens Individuels ainsi que les formations mobilisées.

Par ailleurs, en juin 2017, suite à l'annonce de la suppression de postes au sein des SAVS du Haut-Rhin en avril 2018, des reclassements ont été rendus possibles. Maintenir l'emploi est pour nous une priorité. C'est pourquoi, nous nous saisissons de notre richesse qu'est notre diversité et notre taille pour participer aux parcours et évolutions de nos professionnels.



Les fiches d'évaluation confirment l'intérêt et l'importance de ces matinées d'intégration qui permettent aux nouveaux embauchés de mieux comprendre et de s'approprier les valeurs, activités et enjeux de l'Association. C'est aussi pour eux l'occasion de rencontrer les dirigeants et d'autres professionnels des différents établissements.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Dans le cadre de l'étude menée par le cabinet De Facto fin 2015, 35 personnes ont été identifiées comme s'estimant en situation de souffrance au travail. Un groupe de travail paritaire représenté par des Directeurs, la DG et des membres du CHSCT s'est constitué afin de répondre à la question de l'accompagnement des situations de souffrances au travail.

Après réflexion et plusieurs réunions, le groupe de travail est parvenu à l'élaboration d'une plaquette sur la souffrance au travail qui a été diffusée à l'ensemble de nos professionnels en mars 2017 et remise à tous nos nouveaux arrivants.

Cette plaquette a pour quadruple objectifs d'informer sur la définition de la souffrance au travail, d'identifier les signaux d'alertes, d'indiquer les interlocuteurs pouvant être sollicités et de préciser la procédure déclenchée au niveau associatif en cas d'alerte.



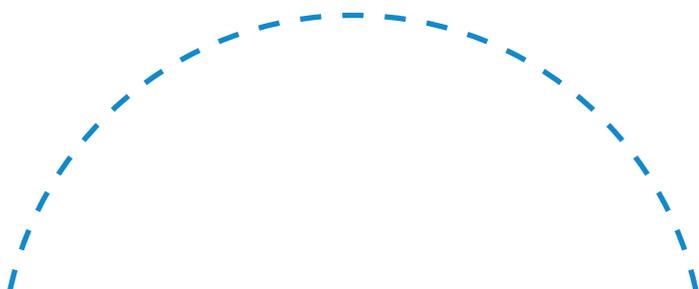
MUTUELLE

Après deux ans d'application sans modification conformément à nos engagements, le contrat de notre mutuelle obligatoire la Caisse de Prévoyance Mulhousienne (CPM) a été révisé fin 2017 à sa demande. Durant ces deux années (2016-2017), les cotisations versées par l'ARSEA et les salariés n'ont pas été suffisantes pour couvrir l'ensemble des prestations, taxe et frais de gestion payés par la CPM.

La Direction Générale et nos partenaires sociaux ont œuvré auprès de la CPM pour maintenir des conditions de garanties substantielles bien supérieures à celles imposées par notre Branche et des cotisations modérées.

A ce titre, les garanties ont été maintenues à l'identique pour l'ensemble des postes à l'exception de l'optique et du dentaire légèrement abaissés qui toutefois restent plus ou aussi avantageux que le minimum conventionnel de Branche.

C'est au 1^{er} janvier 2018 que ces nouvelles garanties s'appliqueront. L'ensemble des professionnels ont été informés fin 2017 de ces modifications par la remise d'un courrier.

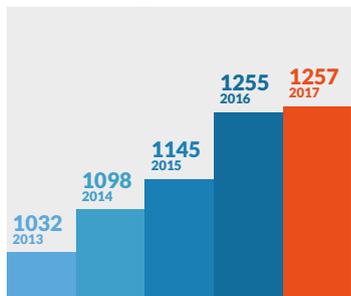


BILAN SOCIAL 2017

Les données chiffrées présentées ci-dessous sont extraites du bilan social 2017.

EMPLOI

EFFECTIF TOTAL DES SALARIÉS AU 31.12.2017 (TOUS TYPES DE CONTRATS)



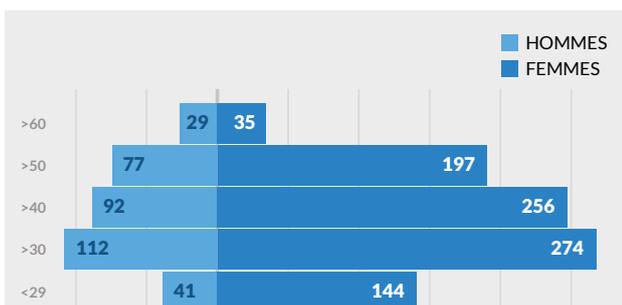
Les salariés en CDI progressent et le nombre de CDD a baissé en 2017

ÂGE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS EN 2017

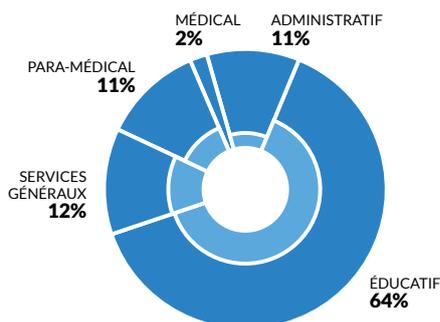


27,92% HOMMES
72,08% FEMMES

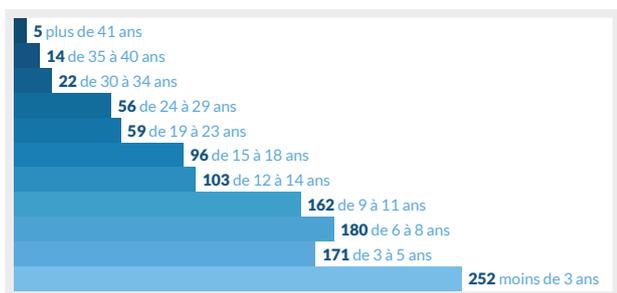
PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2017



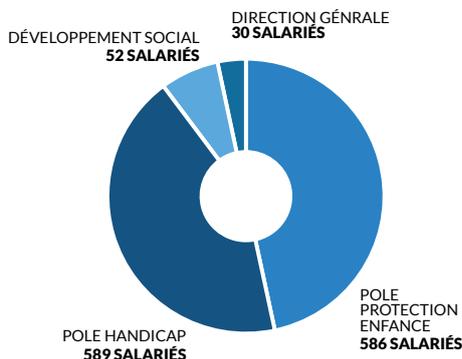
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE D'EMPLOI



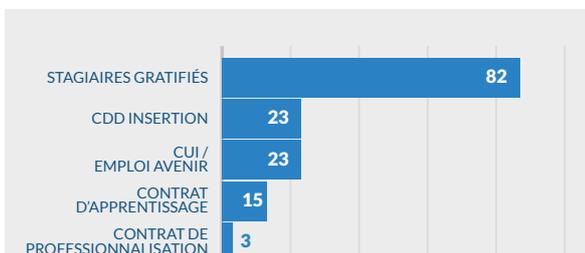
ANCIENNETÉ DES SALARIÉS (EN CDI) AU 31.12.2017



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



SALARIÉS EN CONTRATS SPÉCIFIQUES EN 2017

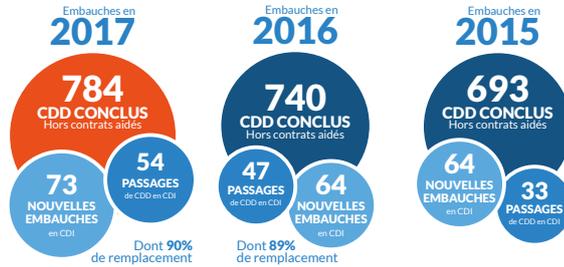


ANCIENNETÉ MOYENNE EN ANNÉES DES SALARIÉS (SUR LA BASE DES CDI)

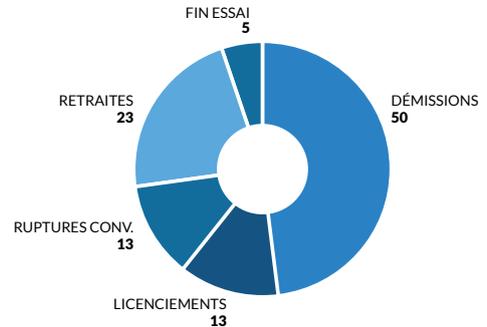


MOUVEMENT DES CONTRATS

EMBAUCHES DES CONTRATS EN 2017



DÉPARTS DE CDI EN 2017



MUTATION DES SALARIÉS ET CHANGEMENTS DE QUALIFICATION



RELATIONS PROFESSIONNELLES ET DIALOGUE SOCIAL AU 30.06.2017



FORMATION

SALARIÉS FORMÉS (CDD, CDI, APPRENTIS AYANT SUIVI UNE FORMATION)



BUDGET FORMATION



GESTION DES MOYENS ECONOMIQUES 06

PRÉAMBULE

Les ressources de notre association sont en majorité des produits de la tarification touchés par les établissements et services relevant du Code de l'Action sociale et des familles. Les résultats de ces structures n'appartiennent pas à l'association mais constituent, sur le plan financier, des dettes ou des créances apurées par incorporation aux budgets de fonctionnement de l'exercice N+2, sous réserve d'approbation par les autorités de tarification (ARS, Conseils départementaux Bas-Rhin et Haut-Rhin, PJJ, DDCS, Eurométropole).

FAITS MARQUANTS DANS NOS COMPTES EN 2017

L'année 2017 est marquée par la fusion-absorption de l'association GALA, la création de la structure EDIPA sur Colmar (Budget 62 500€, 1,24 ETP), l'extension du SESSAD Colmar par la création de 10 places TSA (budget 221 000€, 3,49 ETP), l'augmentation de la capacité d'accueil des mineurs non accompagnés et l'ouverture de la Résidence Séniors de Woerth.

Conformément au traité de fusion, l'actif net de GALA est intégré dans les comptes de l'ARSEA au 31 décembre 2017. Le résultat comptable s'élève à 14 K€. Par contre les comptes de gestion ne sont déversés qu'en 2018.

LE BILAN

Le bilan propre évolue de 2016 à 2017 de 12,40 % soit 10 140 K€.

Les fonds associatifs tiennent compte des provisions réglementées, des fonds dédiés, de l'intégration de GALA, des résultats en instance d'affectation par les financeurs et ceux en gestion propre.

L'écart des dettes à hauteur de 3 511 K€ est lié principalement à l'emprunt contracté pour les travaux de construction du nouveau bâtiment Site Simone Veil.

L'actif immobilisé net est en hausse de 1 766 K€ en raison des investissements importants financés en 2017 : Acquisition d'un immeuble à Schiltigheim, construction du nouveau bâtiment du Site Simone



Veil, rénovation de l'internat de l'EEP Château d'Angleterre Bischheim et reprise de l'actif de GALA.

Des prix de journées facturés en fin d'année ainsi que le crédit d'impôt de la taxe sur les salaires (CITS) qui seront encaissés en 2018 augmentent nos créances de 2 292 K€.

Tous ces éléments augmentent de 6 041 K€ notre trésorerie, à savoir les valeurs mobilières de placement et les disponibilités.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

LES PRODUITS : 74 786 K€

+ 4,34 % par rapport à 2016

Les produits de la tarification représentent 86 % de nos ressources d'exploitation (72 768 K€) et proviennent de nos différents financeurs en paiement des prestations réalisées.

Le chiffre d'affaires de nos deux ESAT, du restaurant d'insertion ainsi que les aides aux postes des travailleurs en ESAT, contrats aidés et adultes relais représentent 7 %.

Nous percevons également des subventions et dons à hauteur de 2 % (collectivités territoriales, autres organismes publics, fonds européens ...).

Les 5 % restants sont des produits divers et exceptionnels (Vente immeuble, reprises provisions ...).

LES CHARGES : 72 966 K€

+ 2,39 % par rapport à 2016

Les charges de personnel représentent 69 % en 2017 contre 71 % en 2016. Cette baisse est entièrement liée au CITS (Crédit d'impôt de la taxe sur les salaires) applicable dans notre secteur en 2017 et 2018 selon l'article 88 de la loi de finance 2017. Il sera encaissé en 2018 et permettra à travers des provisions constituées dans les comptes de chaque structure de financer du renfort de personnel, la mise en place du nouveau système d'information et des projets immobiliers le cas échéant.

LE RÉSULTAT COMPTABLE : 1 520 K€

L'écart entre les produits et les charges fait ressortir un résultat comptable excédentaire en 2017 de 1 520 K€ dont 252 K€ sont soumis au contrôle de nos financeurs et 1 268 K€ en gestion propre.

Les 1 268 K€ sont constitués de :

- 448 K€ de résultats de nos deux ESAT Production qui sont fléchés pour financer leurs futurs projets immobiliers ;
- 820 K€ liés à la vente de l'immeuble situé Boulevard Gambetta à Mulhouse. Conformément à la demande de nos financeurs, le produit de cette vente est destiné à compenser le surcoût des charges de fonctionnement de l'AEMO de Mulhouse dans les nouveaux locaux des Berges du Bassin.

IMPACTS DE L'ARRIVÉE DES CPOM SUR LE VOLET FINANCIER

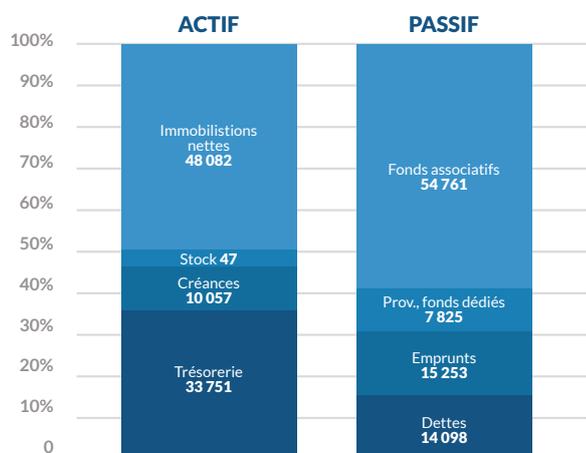
La signature d'un CPOM pour toutes nos structures financées par l'ARS est prévue en 2019 avec une mise en œuvre en 2020.

Sur le volet financier de nombreux changements seront à envisager avec de nouvelles méthodes de travail à mettre en place.

Quelques indications :

- Pluri annualité budgétaire ;
- Fin des dépôts des budgets prévisionnels pour le 31 octobre, donc exonération des procédures contradictoires annuelles ;
- Plus grande liberté quant à l'affectation des résultats ;
- Fongibilité des crédits entre établissements et services faisant partie du CPOM ;
- Pilotage par les ressources avec l'obligation d'établir chaque année un Etat Prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) ;
- Plus grande maîtrise des moyens et des ressources.

BILAN 2017 EN K€



DES INDICATEURS FINANCIERS FAVORABLES

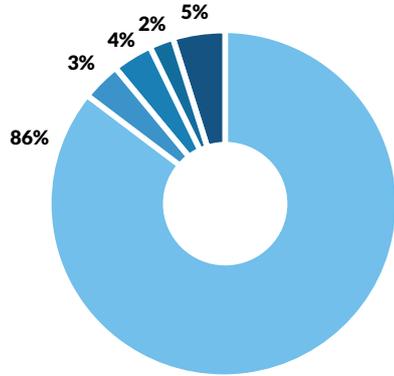
- * Renforcement des fonds associatifs +8,17%
- * Un taux d'endettement de 21,8%
- * Augmentation des produits d'exploitation +3%
- * Un fonds de roulement d'investissement de 16 595 K€ assurant le financement des investissements en cours et des différents projets à venir



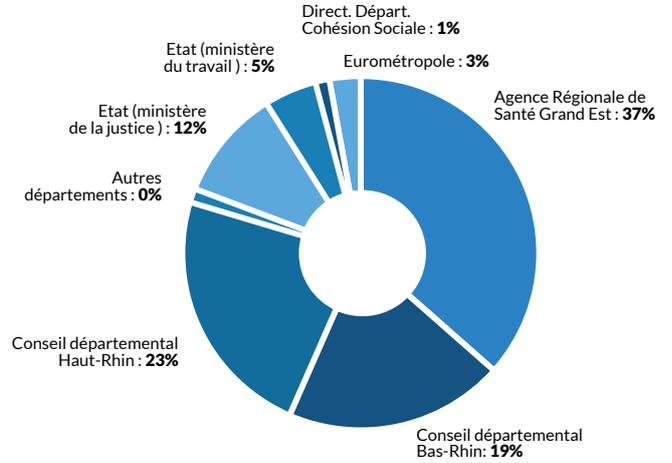
BILAN PROPRE en K€	2015	2016	2017	DELTA 2017/2016 en K€	DELTA 2017/2016 en %
FONDS ASSOCIATIFS	49 250	50 627	54 761	4 134	8,17%
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	4 498	5 330	7 825	2 495	46,81%
EMPRUNTS	12 593	13 054	15 253	2 199	16,85%
DETTES	12 176	12 786	14 098	1 312	10,26%
ACTIF IMMOBILISÉ NET	44 348	46 316	48 082	1 766	3,81%
STOCKS	0	6	47	41	683,33%
CRÉANCES	6 792	7 765	10 057	2 292	29,52%
TRÉSORERIE	27 377	27 710	33 751	6 041	21,80%
TOTAL BILAN PROPRE	78 517	81 797	91 937	10 140	12,40%

COMPTE DE RÉSULTAT en K€	2015	2016	2017	DELTA 2017/2016 en K€	DELTA 2017/2016 en %
Dotations et Produits de la tarification	56 725	60 603	62 632	2 029	3,35%
Autres produits d'exploitation	6 816	10 034	10 136	102	1,02%
Charges de personnel	41 928	47 284	47 502	218	0,46%
Autres charges d'exploitation	20 271	22 094	22 461	367	1,66%
Résultat d'exploitation	1 342	1 259	2 805	1 546	122,80%
Résultat financier	-87	-141	-281	-140	99,29%
Résultat exceptionnel	-296	-992	-1 004	-12	1,21%
RESULTAT COMPTABLE	960	126	1 520	1 394	
RESULTAT COMPTABLE SUITE FUSION ABSORPTION			14		

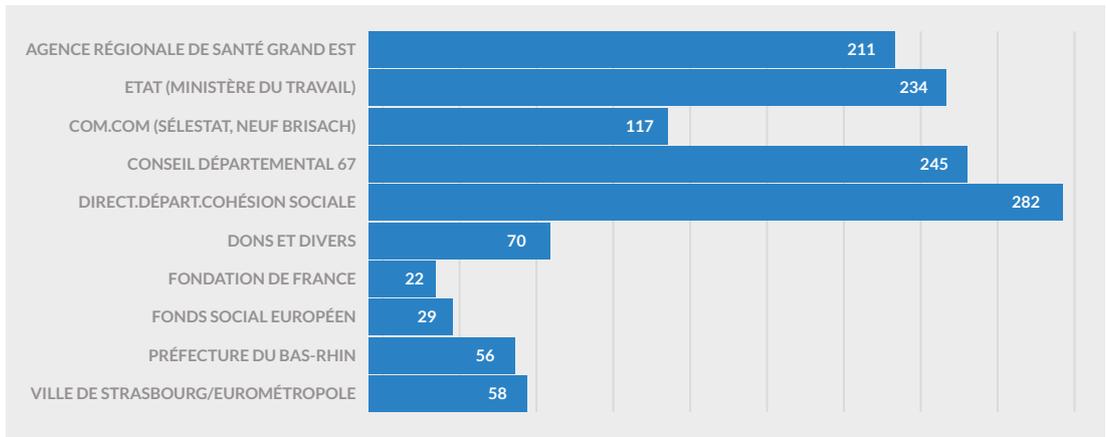
RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION 2017 : 72 768 K€



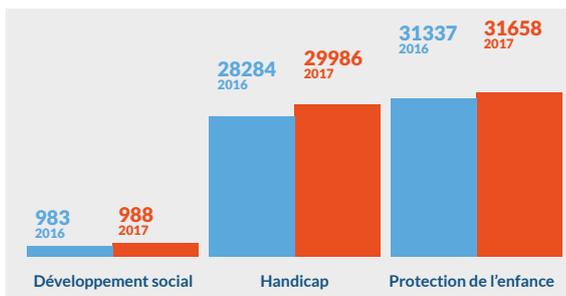
ORIGINE DES PRODUITS DE LA TARIFICATION



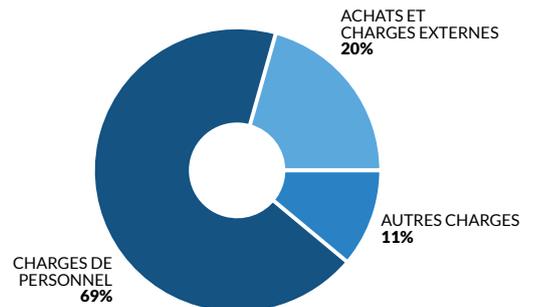
ORIGINE DES SUBVENTIONS EN K€



ÉVOLUTION DES PRODUITS DE LA TARIFICATION DELTA 2017/2016, EN K€, PAR PÔLE



RÉPARTITION DES CHARGES 2017 : 72 966 K€



DES DONNS POUR RÉALISER DES PROJETS ET SE RÉALISER 07

LES DONNS :

L'ARSEA et ses établissements ont la chance de pouvoir compter sur des donateurs dont la générosité vient compléter les moyens qui nous sont donnés par les collectivités publiques. Qu'il s'agisse de particuliers, entreprises ou encore clubs-services, de nombreux projets ont pu être réalisés grâce aux dons versés. Cette générosité est facilitée et encouragée par la proximité territoriale avec un établissement et la possibilité pour les donateurs de voir concrètement l'utilisation qui en est faite. Elle vient sans conteste enrichir le quotidien des personnes accueillies.



LES DONNS QUE NOUS PERCEVONS SONT ESSENTIELLEMENT UTILISÉS DANS DEUX DIRECTIONS :

1.

Réaliser de nouveaux aménagement ou compléter les équipements

Par exemple pour le nouvel IME ARSEA Eurométropole Site Simone Veil ouvert à la rentrée 2017, les clubs services ont largement participé aux financements des installations :

- Lions club Orangerie pour le financement de l'aire de jeux.
- Lions club du Kochersberg pour financer la salle Snoezelen.
- Un sourire pour la vie pour le financement de la cuisine pédagogique.
- Achats de matériel de sonorisation pour les fêtes et animations et plantes pour le jardin pédagogique au CARAH de Colmar.



2.

Favoriser l'ouverture, l'inclusion et le bien être des personnes

- En 2017, grâce à la générosité des donateurs, des activités de loisir et découverte ont été financées pour le bénéfice de nombreux enfants et adultes accompagnés.
- Au sein de l'AEMO 67 d'Ostwald par exemple les dons ont financé les sorties au bowling ou à la patinoire. Les enfants ont en outre participé à des journées au Parc aventure, à Didi-land et à Frais-Perthuis. Ces aides ont également financé 4 journées de développement personnel et bien-être par l'accès à la nature.
- À l'IME Catherinette, les dons permettent l'activité de médiation animale reconduite depuis la rentrée 2015 ainsi que les sorties au cirque Grüss, les baptêmes de l'air et la pêche.
- À l'IMP Les Glycines, le choix a été fait de couvrir les frais de différentes activités éducatives : jeux éducatifs, location de salle de sport, prise en charge des billets d'entrée lors de sorties : théâtre, visites.
- À l'IME Site Simone Veil un don du Lions Club Europe a permis le financement d'activité de loisirs (baptêmes de l'air) pour les enfants.
- Le Rotary de Sélestat soutient depuis de nombreuses années les établissements ESPERANCE de Sélestat permettant le financement d'équipement et de loisirs.



LES AVANTAGES FISCAUX DES DONNS :

Les avantages fiscaux des dons : Réalisant une mission d'intérêt public, l'ARSEA reconnue à but non lucratif peut recevoir des dons, ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Pour les particuliers, la réduction d'impôt sur le revenu est égale à 66% du montant versé dans la limite de 20 % du revenu disponible.

Un don de 50€ ouvre par exemple droit à une réduction d'impôt de 33€, un don de 100€ à une réduction de 66€.

La réduction d'impôt est égale à 60% du montant du don, quel que soit le régime fiscal (IS ou IR), dans la limite d'un plafond de 5% du CA annuel. L'excédent peut toutefois être reporté pendant les cinq exercices suivants.



Vous pouvez déposer vos dons en ligne, dans l'onglet « nous soutenir » de la page d'accueil ou via le lien :

<https://www.arsea.fr/faire-don/>

BÉNÉVOLAT

DES VALEURS

Le bénévolat évoque des qualités et concepts forts : l'altruisme, la bienveillance, la liberté de choisir et de s'engager, la gratuité, la volonté d'être solidaire avec les autres, de s'intéresser à autrui.

C'est aussi faire preuve de capacité à se mettre à la place de l'autre, de porter un regard différent sur la solidarité.

Au-delà des valeurs liées aux motivations personnelles à agir en direction d'autrui, le bénévolat représente aussi l'engagement au sein de la cité.

Être bénévole, c'est être citoyen.



« UNE PLACE POUR CHACUN, UN PROJET POUR TOUS »

Les établissements et services de l'ARSEA bénéficient du concours précieux de plus de cinquante de bénévoles. Leurs domaines d'action sont ouverts et s'articulent autour de plusieurs axes :

- Accompagner lors des sorties les personnes en situation de handicap
- Aider à l'animation d'ateliers ou en proposer de nouveaux
- Organiser des événements de collecte pour financer nos projets

Prenez contact avec nous, à la Direction Générale de notre Association : 03 88 43 02 50.

[Ou avec l'établissement ou le service pour lequel vous aimeriez être bénévole \(liste des établissements pages 8 et 9\).](#)



08 TRAVAUX DU COMITÉ ÉTHIQUE 2017

Si le comité éthique a trouvé depuis quelques temps un rythme de travail régulier c'est parce qu'il est riche d'implications diverses et que le croisement des réflexions de professionnels aguerris ou non, avec le regard des représentants de la société civile s'avère des plus fructueux.

Cette belle instance tente de constituer un espace de réflexion diversifiée au cœur des missions de l'ARSEA. Par son positionnement, à la fois, **« ni trop dedans ni jamais trop en dehors »**, le comité éthique n'a de cesse de privilégier une approche à chaque fois distanciée avec la volonté intrinsèque de mettre en valeur, l'engagement quotidien des professionnels dans leurs combats d'humanisation qu'ils mènent auprès des plus démunis.



Les thématiques débattues cette année, n'auront eu qu'un seul but, celui de l'ouverture, ouverture aux autres, ouverture aux mondes, ouverture éthique. Cette dynamique aura trouvé son plein essor car adossée à quelques vertus pragmatiques avec, la folle ambition de faire reculer les aprioris et préjugés dans des univers souvent contrastés et troublés où la vérité des uns vient se heurter à l'humanité des autres.

Dans cette logique nos travaux et réflexions toujours menés sous la présidence du Docteur ANDRES et animés par Jean DUMEL ont à chaque fois pris appui sur questionnement de professionnel qui pouvait prendre l'aspect d'un dilemme à évoquer et à partager.

Ainsi nos débats auront tour à tour porté sur :

- **La problématique de la contention dans une maison d'accueil spécialisée**
- **Les hypothèses d'accompagnement pour une meilleure prise en compte des enfants abusés**
- **Le travail socio-éducatif : pas sans les parents, oui mais jusqu'où ?**
- **La rencontre de l'Autre à travers le travail de rue en prévention spécialisée**

Jean DUMEL



Nous partageons un besoin de construction de notre identité en nous interrogeant sur nos modes de vie, de fonctionnement, de faire société. Cela produit un immense doute qui ne peut s'équilibrer que par une information dont la véracité et l'abondance sont à tous les instants dénoncée et utilisée à des fins mercantiles et de surveillances.

L'histoire nous a toujours servi pour anticiper, comprendre, apaiser des moments futurs mais à ce jour nous n'avons que peu de références historiques, philosophiques, mythologiques ...pour comprendre un environnement mondialisé où certains se retrouvent en mondial aisé et d'autres en mondial égaré, apeuré.

A la veille de l'anniversaire de mai 68 nous pouvons reprendre ce slogan connu de tous « no futur » !

Mais après ? Quel avenir pour ceux que nous accompagnons et nos salariés citoyens qui sont traversés par ces doutes qui dépassent bien le questionnement existentiel classique sui generis d'être un homme au 21^{ème} siècle.

Que pouvons nous faire ensemble avec cette dose croissante de vouloir être dans un collectif mais séparément ?

Penser collectif par nécessité et agir individuellement par choix ?

Dans « Les pathologiques politiques françaises » Alain Duhamel cite le sociologue Pierre Rosanvallon qui se demandait récemment « comment être égaux et singuliers, égaux et différents, égaux sous certains rapports et inégaux sous d'autres ? ». Et de continuer en disant « on peut a fortiori s'interroger : comment être à la fois de plus en plus égalitaire et de plus en plus élitiste ? Comment rester égalitaire sans devenir égalitariste ? Comment éviter les sœurs siamoises funestes que sont la démagogie populaire et l'arrogance élitaire ? ».

Jean Monnet dans ses mémoires en 1976 disait « le choix est simple : modernisation ou décadence ».

Vous savez que pour le Conseil d'Administration de l'Arsea le choix est fait mais si ce dernier est évident il nous reviendra malgré toutes les résistances, tous les retours en arrière, d'accompagner nos salariés vers cette modernité. Notre objectif sera encore et toujours d'accompagner dans les meilleures conditions possibles des bénéficiaires dont nous savons que le nombre ne pourra que croître.

L'innovation c'est peut-être d'une certaine manière la stabilité, propos paradoxaux dans une société où tout bouge ? Une certaine autonomie mais sous plein contrôle. Une fondation s'est vu inspecter récemment par la Cour des Comptes qui lui a demandé ce qu'elle allait faire de ses bâtiments dans 5 ans puisque les bénéficiaires seront tous inclus dans la cité ?

Ce qu'il nous faut entendre par là c'est bien la primauté de la demande sur l'offre avec l'arrivée du cinquième risque qui à n'en pas douter sollicitera encore notre association et pour lequel nous répondrons comme toujours présents !

Tous les enjeux que nous venons de survoler et ceux auxquels nous serons confrontés n'arrêteront pas notre démarche volontariste où valeurs et modernités se conjugueront conjointement pour un avenir en perpétuel définition.

Je terminerai mes propos en remerciant l'ensemble des acteurs de notre belle association qu'est l'Arsea, en saluant humblement tous les bénéficiaires que nous accompagnons tous les jours et finirai en citant Ernst Jünger in « Dans le mur du temps » : « dans tous les cas l'expérience mène plus loin que la crainte ».

Docteur Materne Andrès - Président



« UNE PLACE POUR CHACUN,
UN PROJET POUR TOUS »



Adresse

204 Avenue de Colmar BP 10922

67029 Strasbourg Cedex 1

www.arsea.fr

Email : accueil.direction@arsea.fr

Téléphone : 03 88 43 02 50